LETTRE D’ACCES AUX DOCUMENTS DE TRAVAIL DU PREDECESSEUR

[Nom du cabinet successeur]

[adresse]

A l’attention de Madame/Monsieur [Nom du représentant ou du cabinet successeur]

[date]

Cher Confrère, [Chère Consœur],

Concerne : [dénomination de la société contrôlée]

Dans le cadre de la nomination de votre cabinet en tant que commissaire de [Nom de la société contrôlée] par l’assemblée générale des actionnaires du [date], vous avez sollicité la consultation de nos documents de travail relatifs au contrôle légal des comptes [annuels / consolidés] de la société sous rubrique, effectué pour l’exercice clôturé le [date du bilan].

Vous nous confirmez que la consultation de nos documents de travail a pour seul but, de respecter les diligences de l’ISA 510 et d’assurer l’adéquation des montants et mentions reprises dans les comptes annuels susmentionnés, dans la mesure où ces informations apparaîtront à titre comparatif (chiffres d’ouverture) dans les comptes annuels de l’exercice suivant, dont vous assumerez la responsabilité du contrôle.

Tenant compte de ce contexte et exclusivement dans ce but, nous vous accordons, conformément aux dispositions de l’article 13, §5, première alinéa de la loi du 7 décembre 2016, l’accès à nos documents de travail et marquons notre accord pour répondre à toute question raisonnable que vous pourriez avoir par rapport à ceux-ci. Des photocopies de certains documents seront fournies uniquement avec notre accord préalable.

Nous attirons votre attention sur le fait que l’audit des comptes [annuels / consolidés] que nous avons effectué avait pour seul but l’émission d’une opinion sur les comptes de [dénomination de la société contrôlée] considérés dans leur ensemble.

La nature et l’étendue de nos travaux ainsi que le caractère significatif des problèmes soulevés ont été déterminés sur la base de notre jugement professionnel. Par conséquent, certains points que vous auriez pu souhaiter examiner ne l’ont pas nécessairement été par nos soins de même que d’autres points auraient pu faire l’objet d’une appréciation différente de votre part. En conséquence, nous ne pouvons nous porter garant du caractère approprié de nos documents de travail par rapport à vos propres objectifs.

**384**

En outre, vous confirmez que votre revue de nos documents de travail ne pourrait dès lors se substituer à toute autre diligence que vous devriez mettre en œuvre afin de vous permettre d’exercer votre nouveau mandat de commissaire de [dénomination de la société contrôlée].

Vous marquez également votre accord sur le fait que :

1. l’information que vous obtiendrez à la suite de la consultation de nos documents de travail, sera traitée confidentiellement conformément à l’article 86 de la loi du 7 décembre 2016, et sera exclusivement utilisée aux fins décrites au premier paragraphe de la présente ;
2. votre consultation de nos documents de travail ne fera l’objet d’aucun commentaire, oral ou écrit, envers quiconque quant à la conformité de nos travaux aux normes ISA applicables en Belgique ;
3. vous ne témoignerez pas en qualité d’expert en vous basant sur nos documents de travail et vous ne fournirez aucune prestation dans le cadre de litiges ni n’accepterez aucun autre engagement conduisant à commenter la qualité de notre travail.

*[facultatif]* Votre consultation de nos documents de travail ne peut pas servir à d’autres fins que votre mandat de commissaire, et ne peut notamment pas être utilisée dans le cadre de procédures à notre égard. Notre cabinet ainsi que tous les membres de son personnel seront intégralement indemnisés et ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables par *[dénomination du cabinet successeur]*, de tout dommage subi à la suite de poursuites initiées par des tiers fondées sur le non-respect par *[dénomination du cabinet successeur]* des obligations liées à ladite consultation.

En cas d’accord avec ces modalités d’application de la loi du 7 décembre 2016, sous le couvert desquelles nous sommes disposés à vous octroyer l’accès à nos documents de travail, nous vous prions de bien vouloir signer et dater la copie annexée de la présente lettre et nous la renvoyer à votre meilleure convenance.

Nous vous prions de croire, Cher Confrère, [Chère Consœur], à l’expression de nos sentiments confraternels.

[Nom du cabinet]

[Nom d’un représentant responsable]

Par la présente nous déclarons (comprendre et) accepter les conditions sur la base desquelles l’accès à vos documents de travail relatifs à l’exercice [date] nous est concédé.

[Nom du cabinet successeur]

représenté par :

[nom de représentant du cabinet successeur]